



**COMPTE RENDU DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 8 MAI 2018**

Étaient présents:

Direction :	Annie Lamarre, directrice Vincent Timpano, directeur adjoint
Élèves :	Taowa Munene-Tardif Alexia Séguin
Enseignantes :	Marie-Ève Arseneau Julie St-Pierre
Parents :	Zhivka Angelova, parent CSDM Geneviève Courcy, parent CSDM Geneviève Dodin, parent CSDM Anne-Karine Tremblay, parent CSDM Joe Cacchione, parent CSDM Alyssa Kuzmarov, parent EMSB Sheena Bassani, parent EMSB
Représentante du service de garde :	Lise Leblanc
Représentante du personnel :	Valérie Lagrange

Étaient excusés :

Allison Arius, étudiante
Theodora Stathopoulos, enseignante

1. Présences et ouverture de la séance

À 18h37, Anne-Karine Tremblay constate qu'il y a quorum et ouvre la séance.

2. Adoption de l'ordre du jour

On modifie le point 6.d. (Service de garde) en point d'adoption. On ajoute un point en varia sur la date du concert vocal CSDM 1-2-3. L'ODJ tel que modifié est proposé par Lise Leblanc, secondé par Geneviève Courcy. Pas d'opposition, adopté.

3. Adoption du procès-verbal du 3 avril 2018

Proposée par Geneviève Courcy, secondée par Lise Leblanc. Pas d'opposition, adopté.

4. Suivis à la liste d'actions du 3 avril 2018

Voir annexe A. Les deux heures de sport au secondaire resteront "collées" compte-tenu de la modification de la grille horaire pour 2018/2019 (semestrialisation pour le cours de sport / danse). La dépense de 200,000\$ en "suppléance et remplacements" est absorbée centralement

par la CSDM. On confirme qu'il y a beaucoup de congés maladie cette année, ce qui explique le montant élevé.

5. Période de questions du public / Zone de réflexion

Geneviève Dodin souhaite que l'équipe d'enseignantes du département de musique réfléchisse à la composition de l'orchestre symphonique de FACE, où seuls les élèves des pupitres de cordes sont des élèves, alors que les instrumentistes à vent sont, le plus souvent, des professionnels payés. Elle se désole de cette situation car il lui semble que le département des vents de FACE regorge de talents qui pourraient jouer dans cet ensemble de façon plus systématique. Marie-Ève Arseneau répond qu'il arrive que des instrumentistes à vent jouent avec l'OSF (concert du 20^e anniversaire en février 2018 par ex.), mais que les exigences pour les pupitres de vents sont incomparables avec celles des pupitres de cordes (parties solistes, exigences de transposition), sans parler du fait que cela ajoute un ensemble extra-curriculaire à des horaires d'élèves parfois déjà très chargés, et des pièces supplémentaires à travailler en plus du programme déjà prévu en Harmonie. Elle souligne que la porte n'est pas fermée à plus de collaboration, mais que c'est un travail de très longue haleine, pour lequel les enseignants doivent se concerter et se fixer des objectifs communs, qui doivent englober également les élèves plus jeunes, sur l'ensemble de leur parcours scolaire et non uniquement une fois rendus au niveau exigé pour l'orchestre symphonique.

Sheena Bassani demande que les réflexions intègrent aussi les questions d'accompagnement des chœurs par des orchestres externes, alors que l'école dispose d'un bassin de musiciens. Marie-Ève Arseneau rappelle que ces chœurs-là (secondaire 3, 4, 5) sont aussi ceux qui composent les orchestres qui seraient capables d'accompagner, or il est impossible de jouer et chanter en même temps. Les concerts ne sont pas que de simples spectacles, ils servent à l'évaluation des élèves : il faut donc faire des choix.

Alyssa Kuzmarov rebondit sur la part réservée aux arts "hors musique" dans un programme d'enseignement dit "de Beaux-Arts", où elle perçoit que les arts plastiques sont le parent pauvre de l'enseignement. Sheena Bassani précise que cette réalité est surtout celle des plus jeunes niveaux du côté EMSB. La direction explique que le volet EMSB, contrairement au volet CSDM, ne dispose pas de spécialistes en arts plastiques ou en théâtre pour enseigner à ses élèves, compte-tenu de la très petite taille de sa clientèle scolaire. Annie Lamarre précise que c'est aussi dans cette optique que l'équipe-école doit actuellement réfléchir au contenu donné au programme "Beaux-Arts" car il faut que les deux volets linguistiques offrent des services éducatifs comparables. Elle souligne toutefois que c'est l'ensemble des enseignants, pas uniquement ceux des matières artistiques, qui doivent embarquer et soutenir le programme. Alyssa Kuzmarov suggère de faire intervenir des professionnels issus des *Community Learning Centers*, comme dans d'autres écoles. Vincent Timpano répond qu'il a initié des contacts en ce sens, et que le conseiller pédagogique de la EMSB, Nicolas Doyon, qui est venu pour la première fois à l'école lors des concerts du 20^e anniversaire de l'OSF, a été très favorablement impressionné : il s'est engagé à s'impliquer davantage dès 2018/2019 pour élargir la portée du programme Beaux-Arts au volet EMSB. Annie Lamarre précise que les conseillers pédagogiques en Arts de la CSDM rencontreront ceux de la EMSB pour procéder à un arrimage en ce sens. Geneviève Dodin demande pourquoi on ne pourrait pas procéder en arts plastiques comme en musique et permettre à des enseignants CSDM de dispenser des cours à des classes EMSB en vertu du programme particulier de l'école. Marie-Ève Arseneau rappelle qu'en musique, les classes sont regroupées par niveau, créant des groupes de presque 100 élèves, ce qui *nécessite* la présence de plusieurs enseignants en même temps, d'où le partage de ressources. Ce n'est pas le cas en arts plastiques. Annie Lamarre indique toutefois avoir

déjà soumis cette demande à la CSDM, mais que c'est une question complexe dont une grande partie relève des questions syndicales.

Le temps de discussion étant écoulé, Anne-Karine Tremblay clôt le point.

6. Affaires courantes de l'école

a) Sorties éducatives

Un tableau récapitulatif des sorties à approuver est présenté.

Les sorties et activités suivantes sont proposées par Alyssa Kuzmarov, secondées par Taowa Munene-Tardif :

- Maternelles : 20 juin 2018, pique-nique de fin d'année (5\$ / élève)
- 3e-4e années : 11 octobre 2018, Maison Théâtre (gratuit)
- 5e-6e années : 13 novembre 2018, Maison Théâtre (gratuit)
- 3e-4e années : 8 février 2019, Maison Théâtre (gratuit)
- 5e-6e années : 20 février 2019, Maison Théâtre (gratuit)
- Harmonies secondaire 2-3-4-5 et Jazz Band Senior : divers festivals les 21 février, 18 avril, 30 mars 2019 (gratuit pour les élèves, financement via vente de billets lors des concerts et complément par l'école)
- Ensemble Con Brio : camp musical au Centre d'Arts d'Orford les 28-29 septembre 2018 (100\$ / élève)

Pas d'opposition, adoptées.

Les classes de 4e et 5e EMSB auront une sortie spécifique, pour compenser la "perte" de Jouvence cette année.

La direction souligne que pour les sorties à la Maison Théâtre, il est très probable que les classes primaires EMSB de même niveau accompagnent désormais les classes CSDM concernées, répondant ainsi à une demande qui avait été formulée par le Comité Bilinguisme.

b) Grille-matières

Introduction d'un cours de Danse pour toutes les classes du secondaire, 50 minutes hebdomadaires dispensées en semestres (20 semaines de cours d'éducation physique puis 20 semaines de cours de danse, ou inversement). La direction explique qu'un programme a été mis sur pieds en collaboration avec la conseillère pédagogique spécialisée de la CSDM, afin de donner un cadre à l'enseignant qui obtiendra le poste. Articulé autour du thème du Vivre ensemble, l'objectif du cours est d'intéresser et de stimuler les jeunes à participer, d'où l'accent mis sur le hip-hop pour commencer en 2018/2019. Un élargissement des styles est déjà envisagé en 2019/2020. On précise que le module "Danse africaine" revient alors deux fois (secondaire 1 et 4) car cette "famille" de danse recoupe une immense variété de styles, et qu'il peut être intéressant de les explorer à divers âges.

Le cours d'Option en secondaire 5 n'est plus que de 100 minutes, 50 minutes ayant été ajoutées au cours de français.

Les grilles-matières CSDM telles que modifiées sont proposées par Geneviève Courcy, secondée par Geneviève Dodin.

Sheena Bassani demande si, dans les minutes hebdomadaires des grilles horaires, les 5 minutes de battement entre 2 cours "collés" ont été intégrées comme des minutes de cours, et si, par

conséquent, on pourrait considérer les "rendre" aux élèves en fin de journée, de sorte que leur dernier cours soit plus court. On lui répond que les battements sont une exigence légale relevant de la LIP. S'il y a deux heures d'une même matière "collées", alors le battement sert de pause. Aucun cours ne saurait être écourté en vertu de ce battement -- ce qui par ailleurs rendrait la gestion des horaires impossible, puisque décalée selon chaque groupe-classe.

c) Frais de scolarité / Frais chargés aux parents

La direction rappelle qu'un premier "ménage" dans les frais exigés des parents a été fait en 2016/2017, pour retirer tous les items qui ne sauraient être facturés en vertu du guide établi par la CSDM. La seule diminution potentielle à court terme est la disparition de l'obligation du port du T-Shirt de sport (10\$).

Le coût annuel d'une scolarité à FACE demeure élevé en raison, d'une part, du programme Beaux-Arts qui n'est presque pas financé par les commissions scolaires, et d'autre part des coûts de surveillance du dîner engendrés par l'architecture spécifique de notre bâtisse (cafétéria en haut, cour en bas, donc élèves circulant partout, donc besoin de surveillance).

Anne-Karine Tremblay intervient pour souligner que la surveillance ne devrait, en théorie, pas être facturée aux parents, et qu'elle examine avec des avocats la possibilité d'ajouter ces frais au recours collectif contre les commissions scolaires. Il lui semble que la CSDM devrait les assumer elle-même puisque le bâtiment lui appartient, et qu'elle doit donc en financer l'utilisation selon les règles qu'elle se donne. Elle s'insurge au passage que la surveillance "obligatoire" coûte plus cher aux parents que le programme Beaux-Arts qui relève d'un choix !

Lise Leblanc rappelle que les frais de surveillance payés par les parents, appliqués à l'ensemble des élèves de l'école, reviennent à environ 1\$/jour/élève, alors que dans les écoles où le service de garde assume la surveillance du dîner, ces frais vont de 2 à 4\$/jour/enfant.

d) Règles de vie

Des modifications seront soumises au CÉ prochainement, principalement en lien avec la légalisation à venir de la consommation de cannabis. Par ailleurs, une réflexion est entamée autour de l'usage des cellulaires à l'école : l'interdiction pure et simple est utopique, mais il est nécessaire de se donner des lignes directrices claires et de s'attarder à une plus grande sensibilisation auprès des élèves. Annie Lamarre rencontrera les jeunes du secondaire à ce sujet. Sheena Bassani souligne que la perception des élèves, actuellement, est celle d'une tolérance quasi infinie : les élèves ne perçoivent absolument aucune menace ni barrière à leur utilisation des cellulaires dans les murs de l'école.

Geneviève Dodin intervient pour souligner que la direction devrait impérativement rencontrer également les élèves du 3e cycle du primaire, car c'est là que l'utilisation abusive commence et devient, déjà, problématique dans certains cas. Elle souligne par ailleurs que la conférence du Pr. Karsenti, financée par le CÉ et tenue fin avril, allait tout à fait dans le sens d'un accompagnement et d'un enseignement quant à l'usage des technologies, plutôt que d'une interdiction totale, ou du laisser-faire permanent. Elle suggère que le cours d'Éthique et Culture religieuse, qui, en fin de primaire, propose le plus souvent un contenu assez flou, puisse être mis à profit pour enseigner aux élèves le bon usage des technologies (portée des réseaux sociaux / comment fonctionne un moteur de recherche / qu'est-ce qu'un contenu commandité / comment reconnaître une fausse nouvelle / qu'est-ce qu'une source digne de confiance / comment rédiger un article wikipedia / etc.). Alyssa Kuzmarov abonde dans le même sens, soulignant que les méthodes pédagogiques traditionnelles ne sont plus adaptées et que la technologie, au lieu de disparaître, doit être mise à

profit pour ramener l'attention des élèves sur le cours. La direction prend note et fera suivre. Sheena Bassani en profite pour rappeler que la politique de lutte contre l'intimidation de l'école doit être mise à jour, notamment à la lumière de la nouvelle réalité des cellulaires omniprésents. À sa connaissance, il existerait des cas patents de cyberintimidation dans l'école, mais aucune sanction de prise, ce qui envoie le mauvais message aux victimes, mais aussi aux témoins.

e) Transferts du Fonds 4 au Fonds 9

La direction rappelle que ce transfert doit être voté annuellement : le Fonds 4 récolte le produit des diverses campagnes de financement, mais les dépenses reliées aux projets qu'elles financent sont faites à partir du Fonds 9. Il faut donc voter le transfert des sommes en CÉ. Concernant le montant de 6556\$ pour la Forêt enchantée, il s'agit du solde d'un montant qui avait été alloué par la CSDM et aurait dû, depuis très longtemps, être transféré, mais le vote n'avait jamais été pris. Les deux transferts sont proposés par Lise Leblanc, secondés par Sheena Bassani. Pas d'opposition, adoptés.

f) Plan d'Engagement Vers la Réussite (PEVR) de la CSDM

Même principe que le document récemment présenté par la EMSB. Un lien HTML sera communiqué aux membres du CÉ pour qu'ils puissent y partager leurs réflexions sur le document distribué. On s'entend pour y répondre à titre individuel plutôt que collectif, date limite le 18 mai.

7. Affaires courantes du CÉ

a) Affectation des budgets

La conférence du Pr. Karsenti s'est tenue le 23 avril dernier, pour un public extrêmement restreint d'une douzaine de participants. C'est décevant, surtout compte tenu des débats houleux qui avaient eu lieu entre parents à l'hiver. Néanmoins, l'orateur était excellent et toutes les personnes présentes en sont reparties très satisfaites.

Il reste 300\$ à affecter. Plusieurs propositions sont faites : bourses pour quelques élèves ; cocktail de fin d'année pour le personnel de l'école ; matériel de jeu ou peinture de lignes dans la cour ; installation d'une zone d'ombre dans la cour, en remplacement des arbres coupés ; billets de cinéma ou cartes-cadeaux à faire tirer au sort parmi les élèves. Sheena Bassani propose finalement de financer la captation vidéo de l'inauguration des mosaïques Quatre Saisons le 18 mai prochain, au Carré St Louis. Elle soumettra au CA de la Fondation la demande de compléter le financement. Joe Cacchione suggère de trouver une entreprise ou un vidéaste parmi les parents de l'école, car le budget est très mince. Cette affectation du solde de 300\$ du budget du CÉ au titre de l'année scolaire 2017/2018 est secondée par Julie St-Pierre. Une abstention. Adopté à la majorité.

8. Rapport de la direction

- Caisse populaire Desjardins du Centre-ville : Annie Lamarre et Catherine Vidal, présidente de la Fondation, sont allées à l'AG récemment. Une autre tranche de 50,000\$ a été donnée par Desjardins pour 2017/2018, et sera reconduite en 2018/2019. Invitation est faite à l'école de soumettre des nouvelles demandes. La Caisse a par ailleurs ouvert un Fonds d'actions pour FACE, soit un placement de 250,000\$ dont les intérêts seront versés au bénéfice perpétuel de l'école. Annie Lamarre a pu nouer quelques contacts intéressants pour le Comité de Vigie.



- Plan d'effectifs : le personnel non-enseignant restera le même en 2018/2019, avec ajout d'un orthopédagogue 5j/semaine au secondaire, en plus d'un autre poste à 3j/semaine.
- Planification (COSP, éducation à la sexualité, etc.) : l'équipe école remettra bientôt un document, mais celui-ci assurera un niveau minimal pour 2018/2019. Il manque de temps actuellement pour procéder à une planification plus en profondeur ; par ailleurs, l'horaire de cours est déjà compressé à FACE, il le sera donc également pour ces nouvelles activités.
- Bons coups : Annie Lamarre souligne l'excellence de nos élèves qui se distinguent dans divers concours et festivals à travers la province. Midi Pop a reçu une médaille d'or avec distinction au concours Bravissimo. Enseignante récemment retraitée, Carol Kay a été distinguée par le *Quebec Band Association* pour l'ensemble de sa carrière. Annie Lamarre continue en mentionnant le foisonnement d'activités de la fin d'année scolaire, entre concerts et représentations théâtrales au primaire comme au secondaire, expositions d'art dans tous les couloirs et au Foyer, immenses portraits de personnages historiques, participation remarquable des élèves pour la nouvelle couverture de l'agenda, etc. Une élève de 4e année a vu son dessin retenu et imprimé sur un timbre de Postes Canada. Au Championnat mondial de Jeux mathématiques, plusieurs élèves de 4e année sont qualifiés pour la finale québécoise. Les élèves du 1er cycle primaire EMSB assisteront à une présentation d'oiseaux de proie dans le gymnase bientôt, après avoir participé à un atelier de danse et percussions africaines récemment, en lien avec la thématique de leur concert vocal en juin. Le voyage à Boston des secondaire 2 (78 élèves en tout) s'est remarquablement bien passé.

9. Rapports des autres membres

a. Présidente

Anne-Karine Tremblay souligne que, pour le ou les cas où elle doit réagir auprès des journalistes à titre de présidente du CÉ, elle se sent mal outillée pour répondre à toutes sortes de dossiers dont elle ne connaît pas les détails, notamment celui qui concerne la délocalisation. Elle termine son mandat de parent élu cette année et ne se représentera pas en 2018/2019, mais elle suggère que le ou la prochain-e président-e soit systématiquement inclus sur les divers comités ou sous-comités du CÉ, ou que lui soient au moins envoyés les PV des rencontres afin qu'il ou elle puisse se tenir au courant en cas de besoin.

b. Conseil des élèves

- Une fête est prévue dans la cour le 8 juin, dernier jour de classe régulière pour le secondaire : 2 hot-dogs et 1 slush gratuits pour chaque élève du secondaire.
- Café étudiant : plus d'élèves ont été recrutés, mais le lieu est finalement remis en question. Dossier à suivre pour l'an prochain.
- la rencontre du Conseil étudiant de demain (9 mai) sera publique, intégrée dans le cadre d'un projet de classe des classes de secondaire 5 en Monde contemporain, où ils souhaitent simuler une consultation publique.
- une pétition circule actuellement pour bannir les ustensiles de plastique et styromousse de la cafétéria. Elle a été démarrée par un jeune de 4e année et a pour l'instant récolté 170 signatures. L'objectif est de passer à de la vaisselle ou des ustensiles réutilisables. Marie-Ève Arseneau demande si la cafétéria dispose d'un lave-vaisselle : on lui répond que non, et que ce n'est pas envisageable actuellement vu l'état des infrastructures. Par contre les élèves sont



libres d'apporter leurs propres contenants et ustensiles pour les faire remplir lorsqu'ils passent à la cafétéria. La direction souligne que le Conseil étudiant devra faire des propositions raisonnables et non uniquement déposer la pétition, afin que celle-ci puisse à terme être suivie d'effets. Il faudra donc au préalable aller discuter avec les employés de la cafétéria et avec l'équipe administrative de l'école.

- Taowa Munene-Tardif rapporte que des élèves ont demandé pourquoi aucun exercice de confinement n'a été réalisé à ce jour à FACE : on lui répond que c'est un sujet très controversé, et que la position actuelle de l'école et du CÉ est de ne pas les faire avec les élèves. Taowa Munene-Tardif demande si le personnel est adéquatement formé et informé : la direction répond que des consignes sont données en début d'année, mais qu'un exercice doit être organisé l'an prochain.

c. Enseignants

C'est l'effervescence habituelle de fin d'année : concerts, sorties, examens dont certains ont déjà commencé.

d. Service de garde

Les dates définitives du calendrier doivent être déterminées par le CPEPE demain (9 mai). Lise Leblanc souligne que les sorties offertes lors des Journées pédagogiques (JP) doivent être planifiées longtemps à l'avance compte tenu du nombre d'enfants du service de garde de l'école. Elle indique également que les moments envisagés pour certaines sorties sur le tableau joint pourraient changer en fonction de la disponibilité des lieux. Comme toujours, les familles ont le choix entre la participation à l'activité ou rester à l'école. Elle rappelle que tous les élèves du primaire peuvent s'inscrire aux JP, même s'ils ne fréquentent pas le service de garde de manière régulière, de la même façon que des parents peuvent laisser leurs enfants au service de garde de manière sporadique lorsqu'ils en ont besoin : le coût est alors de 10\$/jour.

La liste des sorties aux JP telle que présentée (certaines dates à confirmer) est proposée par Geneviève Courcy, secondée par Julie St-Pierre.

Geneviève Dodin demande si, de l'expérience de Mme Leblanc, ce sont toujours les mêmes élèves qui restent dans le groupe "école" lors des JP, par manque de moyens financiers, et si le CÉ pourrait affecter une part de son budget à permettre à ces quelques élèves de participer à quelques sorties. Lise Leblanc répond que c'est difficile à dire, car ce ne sont jamais les mêmes qui restent à l'école. Il arrive souvent aussi que les enfants souhaitent simplement rester "tranquilles" plutôt que partir en sortie, mais ça ne veut pas dire que ce sont des familles défavorisées.

Lise Leblanc souligne par ailleurs que la semaine du 14 au 19 mai est celle des services de garde en milieu scolaire, et que plusieurs activités sont prévues pour les élèves du service de garde tout au long de la semaine :

- lundi : maquillage, clowns, amuseurs,
- mardi : kermesse, pop corn
- mercredi : jeux gonflables
- jeudi : spectacles de magie et robotique à la P-Scène pour les plus vieux, "Drouille l'Andouille" au petit gymnase pour les plus jeunes
- vendredi : danse et bonbons dans la cour

e. Professionnels non-enseignants

Rien à signaler.

f. Comité de parents CSDM

Pas de rencontre depuis le dernier CÉ.

g. Comité de parents EMSB

Alyssa Kuzmarov n'a pas pu se rendre à la dernière rencontre.

h. Comité de vigie

- une deuxième communication a été envoyée à l'ensemble de la communauté pour faire le point sur l'avancement des travaux. Suite à cela, l'intelligence collective a permis de faire ressortir de nombreuses suggestions de lieux, qui sont en train d'être analysées en termes de viabilité, et, le cas échéant, priorisées avant d'être soumises à la CSDM prochainement.
- deux lettres ont été préparées et envoyées, l'une au Conseil du Trésor, l'autre au ministre Proulx, pour les sensibiliser au fait que notre milieu attend une décision sur la demande de rénovations majeures soumise par la CSDM et la EMSB en septembre 2017. Les deux cabinets ont accusé réception et transféré aux personnes concernées. À suivre.
- John Pevec et Evelyn Alfonsi (administrateurs EMSB) sont venus à la dernière rencontre et se sont montrés très intéressés par les travaux déjà effectués par le CVF. La EMSB dispose actuellement de 2 écoles vides, mais toutes les deux beaucoup trop petites pour nos besoins. Ils s'engagent à continuer à collaborer avec le CVF.

i. OPP

- vente de garage prévue le 2 juin à Milton-Park : incertaine à l'heure actuelle, pas de nouvelles.
- Facetival / Fête de la rentrée : en attente d'une date en septembre 2018
- vente de paniers de légumes bio (Équiterre) à l'automne dans la cour (1 seule livraison), un sondage d'intérêt circule présentement auprès des parents et du personnel de l'école
- conférences CREP : la plus récente a porté sur la gestion du stress (12 participants). La prochaine et dernière pour l'année est celle sur le passage maternelle-1e année à FACE. Mme Rondeau y interviendra également.

j. Fondation

Sheena Bassani a dû quitter, ce point est donc passé.

k. Sous-comité bilinguisme

Le comité s'est réuni à nouveau récemment, pour faire le point sur les avancements des 2 dernières années : ses membres reconnaissent le travail amorcé par l'école, notamment en 1e et 2e année du primaire EMSB, et l'en remercient. Les plaintes demeurent toutefois en 3e, 4e, 5e et 6e année du primaire au sujet de la qualité de l'enseignement du français.

Anne-Karine Tremblay demande si des parents CSDM siègent au comité : Alyssa Kuzmarov répond que c'était le cas au début, mais que la prévalence des problèmes reliés au cours de FSL au volet EMSB a fait que c'est l'enjeu qui a pris toute la place dans les débats.

Vincent Timpano indique qu'au chapitre de la collaboration entre les deux volets linguistiques de l'école, les enseignants de tous les niveaux ont été invités à partager leurs propres initiatives et que cette liste, presque complétée, pourra être soumise pour information au CÉ.

I. Sous-comité Promotion du secondaire

Les entrevues commenceront dès la fin de la période de concerts.

m. Autres

Rien à signaler.

10. Affaires diverses

Geneviève Courcy souligne que la façon dont le changement de date du concert des classes de primaire 1-2-3 CSDM a été communiqué porte à confusion auprès des parents : une note d'une enseignante de musique a circulé auprès de certains élèves mais pas de tous, et aucune communication officielle n'est venue de l'école malgré que la date a bien été changée par rapport à ce qui est inscrit dans l'agenda. La direction affirme que ce sera fait prochainement.

11. Levée de l'assemblée

À 20h49, l'ODJ étant épuisé, Anne-Karine Tremblay décrète la levée de l'assemblée. Prochaine rencontre le mardi 12 juin 2018 à 18h30.

Geneviève Dodin
9 mai 2018

ANNEXE A
LISTE D' ACTIONS SUITE À LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
TENUE À L'ÉCOLE FACE LE MARDI 3 AVRIL 2018

No	Action	Responsable	Statut
1.	Mettre à jour le PV et liste d'actions du 28/02 et les partager sur le site web de l'école	Geneviève Dodin Annie Lamarre	Fait
2.	Établir un plan de match pour les événements Facetival / AGA / rencontres parents-enseignants en septembre 2018 (relancer la discussion)	Annie Lamarre Geneviève Dodin	En cours
3.	Établir une liste des traditions FACE à transmettre à la direction	Sheena Bassani	À faire
4.	Identifier des Anciens et les contacter pour entrevue filmée	Joe Cacchione Marie-Ève Arseneau Jacques Archambault	En cours
5.	Avec les enseignants concernés, discuter de la possibilité de ne plus exiger l'achat du T-shirt de sport pour enlever 10\$ des frais exigés aux parents	Annie Lamarre	En cours
6.	Préparer un dossier de présentation de l'école à destination de candidats membres de la communauté	Geneviève Courcy Anne-Karine Tremblay	En cours
7.	S'informer sur la raison pour laquelle les 2h de sport sont "collées" au secondaire	Annie Lamarre	En cours
8.	Prévenir les parents de 6e année que la sortie Arbraska est annulée faute d'enseignant responsable	Annie Lamarre	Fait
9.	Déterminer si la dépense courante de 200K\$ en "Suppléance et remplacements" portée au budget de l'école est en ligne avec ce qui se passe dans les autres écoles à la lumière de la pénurie d'enseignants.	Annie Lamarre	Fait
10.	Affecter les 300\$ restants du budget du CÉ.	Tous	Vote au CÉ
11.	Approuver la communication du CVF, la faire traduire, l'envoyer aux parents.	Annie Lamarre Geneviève Dodin	Fait
12.	Faire circuler le document listant les critères d'admissibilité de demandes de financement soumises à la Fondation une fois prêt.	Sheena Bassani	À faire
13.	Publier sur le site de l'école les règles d'évaluation et de passage telles que révisées et en informer les parents dans le prochain Journal.	Annie Lamarre	À faire